



FONDS D'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (FACECO) :



Appel d'urgence pour l'Irak

L'Irak traverse depuis de nombreuses années une crise humanitaire et sécuritaire liée à la situation politique interne à laquelle s'ajoute l'impact des événements de Syrie. La récente avancée de l'Etat Islamique et du Levant et les crimes perpétrés à cette occasion ont entraîné des déplacements massifs de populations, notamment celles issues des minorités religieuses.

Depuis janvier 2014, plus de 1,2 million de personnes ont été contraintes de fuir leur demeure. Ces personnes s'ajoutent aux populations précédemment déplacées durant les années antérieures (un million) et aux 218 000 réfugiés syriens. La majorité (700 000) est réfugiée dans les provinces du Kurdistan irakien mais aussi en Turquie et en Syrie. 200 000 personnes environ, des membres de la confession Yézédie, ont été contraintes de s'isoler dans les monts Sinjar avant de pouvoir pour certaines d'entre elles s'enfuir vers la Turquie ou le nord du pays (provinces de Duhok, Erbil et Sulaymaniah).

Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international appelle les collectivités territoriales à contribuer au FACECO afin de mutualiser les moyens des collectivités locales et de l'Etat autour de projets significatifs permettant d'apporter une réponse humanitaire efficace et coordonnée aux besoins des populations déplacées.

Des besoins humanitaires massifs pour faire face à l'urgence humanitaire.

Au cours des dernières semaines, 200 000 personnes ont fui l'avancée des combattants de l'Etat Islamique et ont trouvé refuge au Kurdistan irakien. Les plus chanceux ont trouvé refuge chez l'habitant. La majorité se retrouve à la rue ou dans des camps de fortune.

Les besoins en alimentation, en eau, en logement, en équipements de cuisine et en produits d'hygiène demeurent importants malgré la mobilisation de l'aide humanitaire. L'accès aux services de santé reste encore limité. Les dispositifs de soutien psychologique sont trop rares pour une population fortement traumatisée, notamment les femmes et les enfants.

Pour les prochains mois, l'hiver rigoureux et précoce dans cette région requiert dès à présent des équipements de chauffage et des vêtements chauds. Les écoles devront également être soutenues pour accueillir les déplacés à la prochaine rentrée.

Face à cette crise humanitaire d'une ampleur exceptionnelle, les Nations Unies ont déclenché le niveau 3 des opérations d'urgence, le plus haut degré dans l'échelle des urgences humanitaires. Le plan stratégique 2014 pour l'Irak, préparé par le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires aux Nations unies, a défini quatre priorités pour la réponse de la communauté internationale :

- le soutien aux déplacés ;
- l'accès à l'eau, à la santé et aux services d'hygiène ;
- la protection des populations déplacées (respect des droits) ;
- l'accès à la nourriture.

Les chiffres de la crise :

17 millions de personnes affectées par les violences

1,2 million de personnes déplacées (dont 700 000 au Kurdistan)

218 000 réfugiés syriens

1,5 million de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire

Contact. Centre de crise/Mission pour l'action humanitaire - Ministère des Affaires étrangères et du Développement international - 37 quai d'Orsay - 75700 Paris CEDEX 07 SP - Tél +33 1 53 59 11 12

La France s'est, dès le début de la crise, mobilisée pour répondre à l'urgence humanitaire.

Depuis le 10 août, le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères et du développement International a organisé trois vols humanitaires à destination du Kurdistan irakien. Plus de 58 tonnes de fret (tentes, couvertures, jerricans, kits de cuisine, pompes à eau, réservoirs, suppléments nutritionnels) ont pu ainsi être acheminées à Erbil et distribuées dans les gouvernorats les plus affectés via des ONG françaises ou des organisations confessionnelles locales.

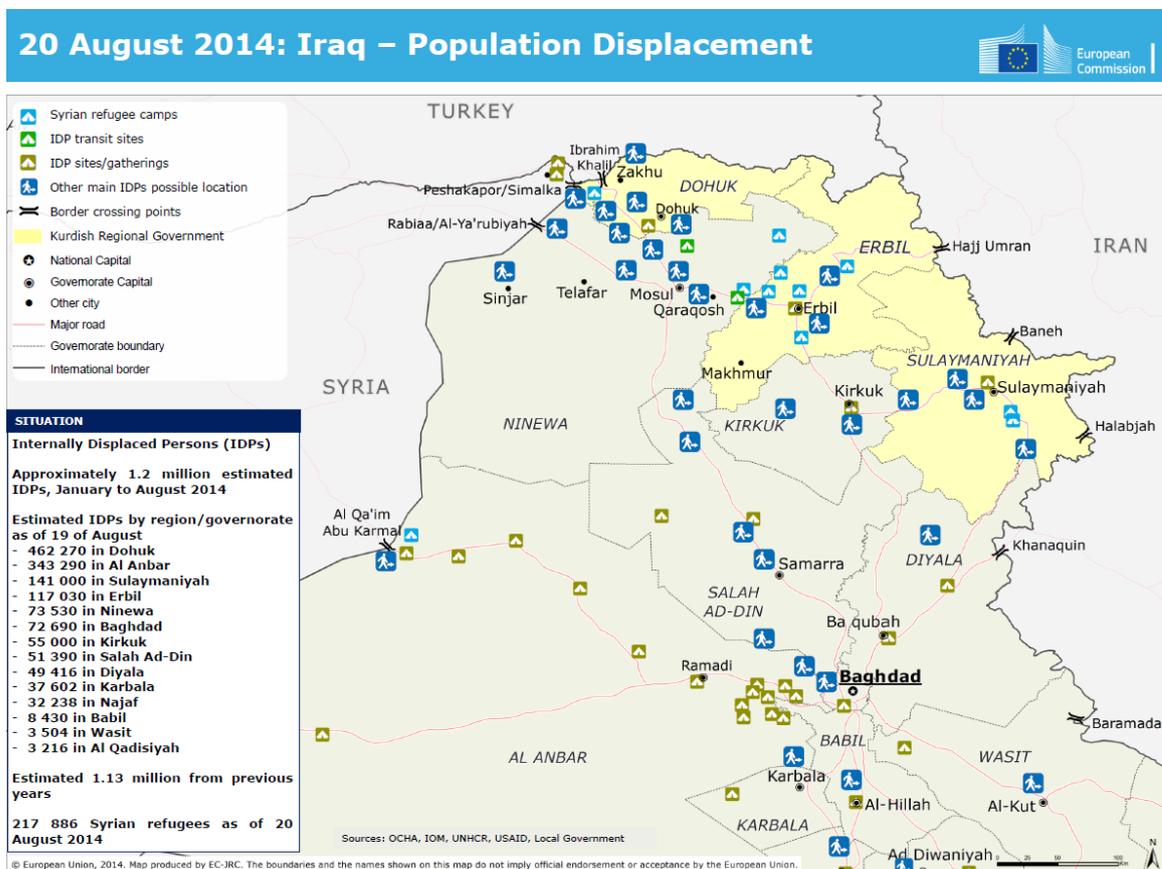
En parallèle, le MAEDI soutient des projets mis en œuvre par des ONG ainsi que par le Programme Alimentaire Mondial. Il mobilise l'aide humanitaire organisée par les entreprises françaises ou leurs fondations (VEOLIA, NUTRISET).

Mutualiser nos moyens pour accroître l'efficacité et la cohérence de notre aide.

Le Fonds d'action extérieure des collectivités (FACECO) est un fonds de concours facilitant la coordination et des moyens autour des crises humanitaires.

Un appui des collectivités territoriales au FACECO permet de renforcer l'efficacité de l'aide humanitaire française aux populations déplacées dans le nord de l'Irak. En conformité avec le recensement des besoins confié aux Nations unies, les fonds interviendront dans les secteurs prioritaires suivants : distribution d'eau potable et assainissement, l'aide médicale, la fourniture et la réparation d'abris, préparation de l'hivernage.

Sur place, le consulat général d'Erbil (Kurdistan irakien) et le correspondant humanitaire de l'ambassade de France à Bagdad participent à l'identification des actions et au suivi de leur mise en œuvre.



Donnés du pays

33 millions d'habitants
(dont 5 millions au Kurdistan irakien)

Composition ethnique :

Arabes 75%,
Kurdes 20%,
Turcomans et Assyriens 5%.

Religions (estimations) :

Chiites 60-65 %,
Sunnites 37-32 %, christianisme, yézidisme, mandéisme et sabéisme 3%.



Premier vol humanitaire du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, 10 août 2014.

Le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO) est un fonds de concours géré par le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et dédié aux collectivités territoriales souhaitant apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à l'étranger.

Il a pour objectif de :

- permettre une réponse d'urgence efficace et pertinente ;
- coordonner les énergies et les moyens quand survient la crise ;
- garantir la traçabilité des fonds versés ;
- donner une visibilité aux contributions des collectivités partenaires.

Les projets seront sélectionnés par la Mission pour l'action humanitaire du Centre de crise en fonction des besoins recensés et en étroite coopération avec les collectivités territoriales contributrices.

Contact

Centre de crise, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
Mission pour l'action humanitaire
37 Quai d'Orsay - 75700 Paris 07 SP
Tél: + 33 (0) 1 53 59 11 32